|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Réflexion 3 - Identifier les notions de règles éthiques** | | |
| Durée : 20’ | Homme avec un remplissage uniouDeux hommes avec un remplissage uni | Source |

**Travail à faire**

1. Repérez, dans le **document 2**, les intérêts de mettre en place une charte éthique dans une entreprise.
2. Qu’apporte la charte éthique à l’image de l’entreprise, aussi bien en interne qu’en externe ?

**Doc. 1 Définitions**

**Ethique :** règles morales sur lesquelles sont basés les écrits dans l’entreprise.

**Déontologie** : ensemble des règles qui régissent la conduite à tenir par les membres d’une profession.

**Doc. 2   Charte éthique**

**Le Groupe Sébafol s’engage à** :

* ***assurer santé et sûreté*** : assurer la sécurité et protéger la santé des personnes concernées par son activité, ainsi que la sûreté de ses installations et de ses ouvrages.
* ***protéger l’environnement***: protéger l’environnement en maîtrisant les risques et en réduisant les impacts de son activité sur les hommes et sur la nature.
* ***développer les compétences***: développer les compétences de ses salariés, reconnaître leur contribution, veiller à leur qualité de vie au travail et entretenir un dialogue constructif avec eux et leurs représentants.
* ***prévenir discrimination et harcèlement***: prévenir et traiter dans la vie au travail toute situation d’injustice ou de discrimination, ainsi que toute situation de contrainte, de violence ou de harcèlement.
* ***respecter les opinions***: respecter les croyances et les opinions de chacun ainsi que les organisations politiques, syndicales et religieuses sans apporter de soutien à aucune en particulier.
* ***lutter contre la fraude*** : lutter contre la fraude et la corruption sous toutes ses formes.
* ***être à l’écoute des autres*** : être à l’écoute des parties prenantes de son activité : salariés, clients, fournisseurs, actionnaires, associations et pouvoirs publics, et leur fournir l’information qui leur est due.
* ***agir avec éthique****:* ne pas imposer à un salarié un objectif contraire aux valeurs et aux engagements éthiques de l’entreprise.
* ***garantir le droit d’alerte*** : garantir à tout salarié, face à une situation contraire aux valeurs et aux engagements éthiques de l’entreprise, le droit d’alerter, en toute confidentialité et sans risque de représailles, son management ou un interlocuteur dédié dans sa société, ou, si nécessaire, en dernier recours, la commission éthique et déontologique de l’entreprise. »

**Travail à faire  (par groupe de 2)**

1. Repérez, dans l’article, les intérêts de la mise en place d’une charte éthique dans une entreprise.
2. Qu’apporte la charte ethique, à l’image de l’entreprise, aussi bien en interne qu’en externe ?